

Les Ambassadeurs du Lagon, un réseau de professionnels vigilants sur le Lagon Sud



Mondy Laigle



province-sud.nc

webtv.province-sud.nc



**Le lagon connaît
une fréquentation croissante.
Cela a un impact
sur l'environnement.
La province Sud développe donc
le réseau des
Ambassadeurs du lagon.**

Qui sont-ils ?

Ce sont des professionnels nautiques volontaires ayant validé des formations et étant signataires de la charte Ambassadeur du lagon.

Quels sont leurs engagements ?

Ils s'engagent personnellement et collectivement à défendre, valoriser et promouvoir le patrimoine de biodiversité exceptionnelle de la province Sud dans le respect du code de l'Environnement.

Quel est leur rôle ?

C'est de relayer l'action des gardes nature de la province Sud afin de mieux protéger les écosystèmes marins du lagon et de les valoriser durablement. Ces professionnels diffusent auprès des usagers et de leur clientèle les bons comportements à adopter.

Comment les reconnaître ?

Ils sont identifiables grâce leur pavillon, leur brassard et leur badge nominatif arborant le label Ambassadeur du lagon.

1980

5 500
embarcations

2015

26 000 embarcations
dont une majorité sur le
Grand Nouméa

90 % de flotte
de plaisance

580 nouvelles
embarcations par an



Contacts de la direction de l'Environnement :

 20 34 00

 denv.contact@province-sud.nc